

Bulletin municipal n°1
4 juillet 2014



Composition du nouveau Conseil Municipal

Jean-Marie CAYLA a été élu Maire pour son deuxième mandat.

Ont été élus Adjoints : Michel FAGES, Nicole CROS et Evelyne HENOT.

Conseillers municipaux : Jean SALVAN, Christophe CLAMENS, Joël DIJOLS, Thibaut DIJOLS, Frédéric BECAMEL, Sébastien LUTRAND, Pierre SALELLES.

Ci-dessous vous trouverez les commissions en place ainsi que les conseillers municipaux en faisant partie.

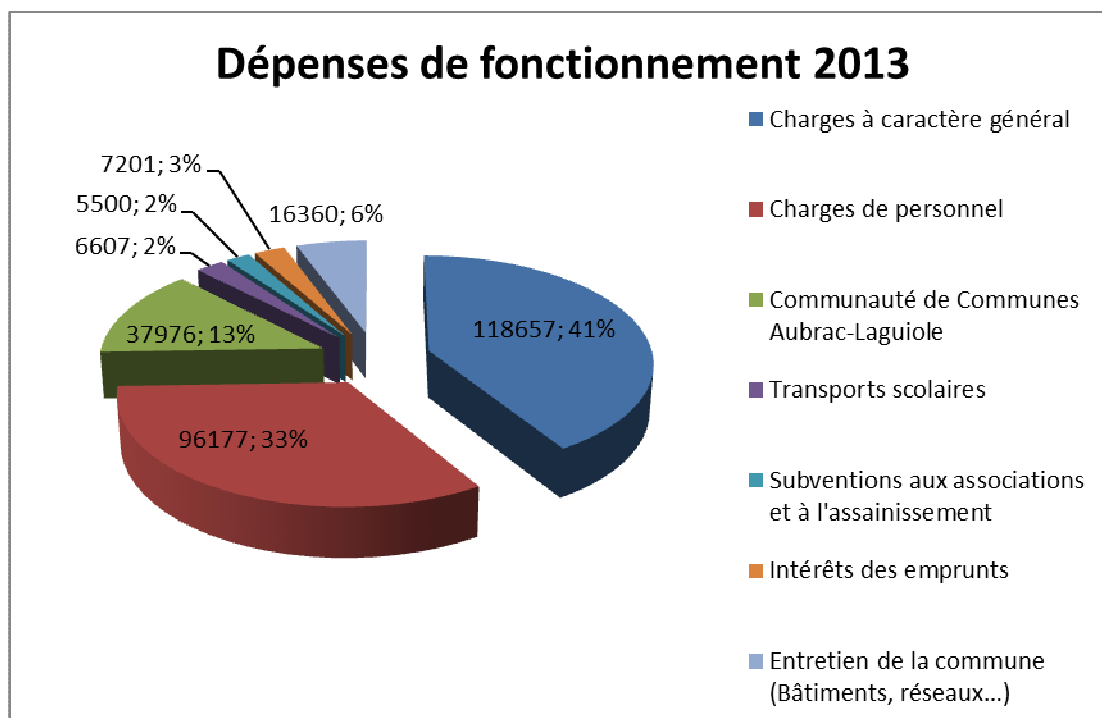
Si vous rencontrez un problème ou si vous désirez des renseignements vous pourrez les interroger ou leur faire remonter vos préoccupations.

<u>Communication</u> Bulletin municipal - Presse	Jean-Marie CAYLA, Michel FAGES, Nicole CROS, Evelyne HENOT
<u>Assainissement, Environnement, Commission agricole, Affaires rurales</u> SPANC, Biens de section, O.N.F., chemins ruraux	Nicole CROS, Joël DIJOLS, Thibaut DIJOLS, Sébastien LUTRAND, Pierre SALELLES
<u>Social, Associations</u> Association, soutien aux initiatives des associations	Evelyne HENOT, Frédéric BECAMEL, Christophe CLAMENS
<u>Travaux, voirie</u> Projets espaces publics (aménagement en traverse, cœur de village...)	Michel FAGES, Jean SALVAN, Christophe CLAMENS, Joël DIJOLS, Sébastien LUTRAND, Pierre SALELLES
<u>Agent, Salle des fêtes</u> Gestion agent, gestion de la salle	Jean SALVAN
<u>Ecole</u> Conseil d'école	Jean-Marie CAYLA, Christophe CLAMENS
<u>Urbanisme, Sécurité</u> Carte communale, lotissement, sécurité, défense incendie	Jean-Marie CAYLA
<u>Finances, Budget</u> Budget, Compte Administratif, Fiscalité, Subventions	Jean-Marie CAYLA, Evelyne HENOT

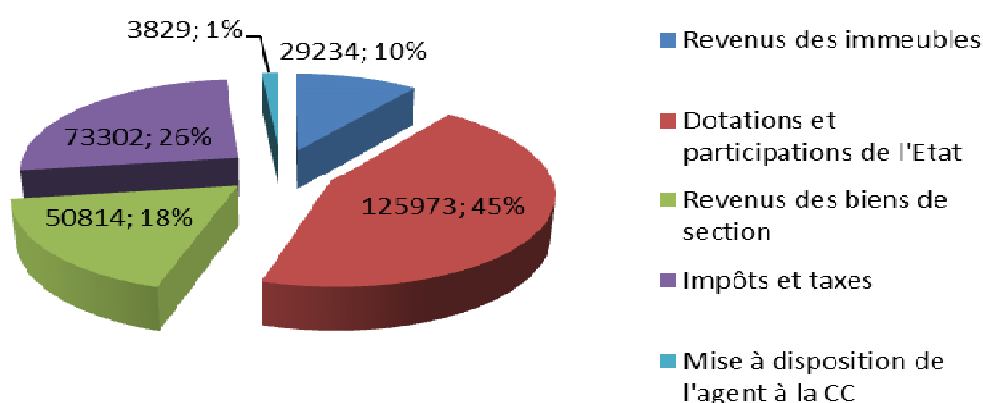
Délégués des structures communales et intercommunales

Communauté de Communes	Jean-Marie CAYLA, Michel FAGES
SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron)	Jean-Marie CAYLA, Michel FAGES
SIEAP de la Viadène (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable)	Jean-Marie CAYLA, Michel FAGES
Parc Naturel régional de l'Aubrac	Jean-Marie CAYLA, Frédéric BECAMEL, Christophe CLAMENS, Thibaut DIJOLS
Commission d'appel d'offres	Jean-Marie CAYLA, Michel FAGES, Evelyne HENOT, Nicole CROS, Pierre SALELLES, Joël DIJOLS
CCAS (Centre Communal d'Action Social)	Jean-Marie CAYLA, Evelyne HENOT
SMICA	Michel FAGES
Délégué à la Défense	Evelyne HENOT

Le compte administratif de la commune en 2013



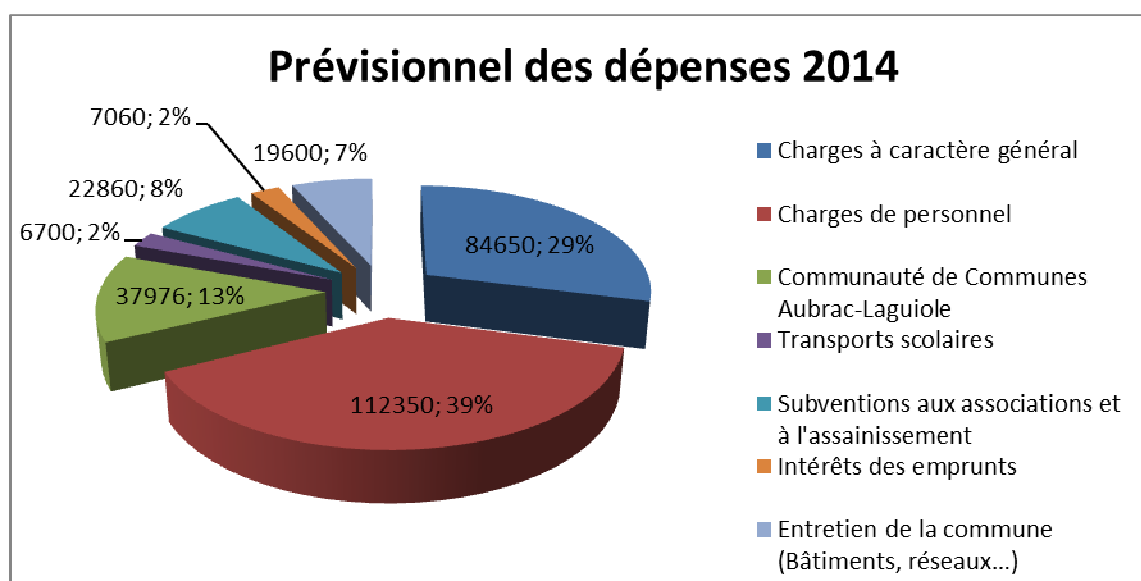
Recettes de fonctionnement 2013



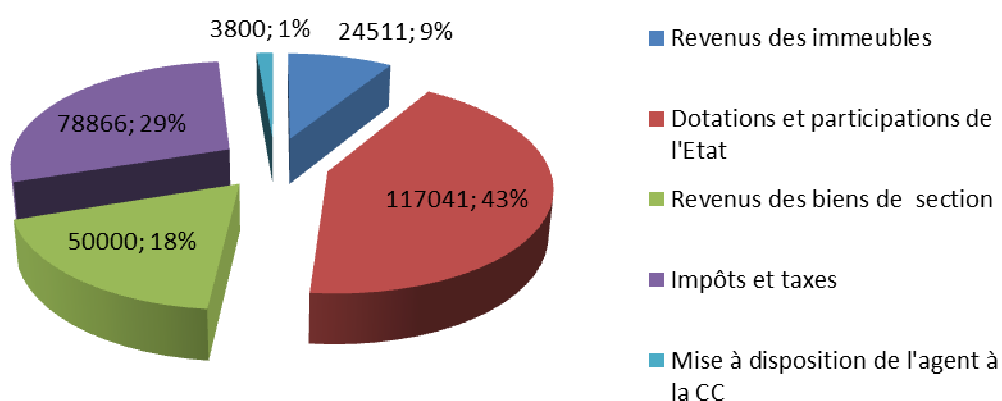
Les principaux postes d'investissement en 2013

• Etude Cœur de village :	7 472€
• Enfouissement des réseaux éclairage public :	46 445€
• Fenêtres de la Mairie :	1 985€
• Crépis de la Mairie :	14 327€
• Mur du Haut de Curières :	3 858€
• Travaux Amenée d'eau au Trap - Lots vacants :	4 778€

Comptes prévisionnels 2014



Prévisionnel des recettes 2014



Augmentation des taux d'imposition

Comme vous le constatez, les dotations et participations de l'Etat, principales ressources des communes, sont en baisse.

En conséquence, contrairement à l'année 2013, nous sommes contraints de procéder à une augmentation des taux d'imposition pour 2014.

Subventions versées en 2014

- Subvention au budget assainissement - 17 259.93€ (régularisation 2013 + participation 2014)

Le montant global des subventions versées aux associations a été maintenu au même niveau que l'année 2013 :

- Association Communale de Chasse Agréée de Curières – 500€
- Association des Parents d'Elèves -1 600€
- Entente Jeunesse Animation Curières – 1 600€
- Aide à Domicile en Milieu Rural Laguiole – Aubrac – 200€
- Amicale des pompiers – 200€
- Familles Rurales – 200€
- Passerelle Nord Aveyron – 200€
- Association Foot Montagne – 150€
- Association Sport Club Laguiois (Ski) – 150€
- Groupe Folklorique Lous Oyolos – 150€
- Les Anciens de la Montagne – 150€
- Rugby Club Espalion – 150€
- Syndicat d'Elevage de la Race Aubrac – 150€

Réalisations 2014

- Les fenêtres de l'Ancien Presbytère ont été changées.
- Installation de 3 bornes à incendie (Le Puech, la Roquette et Pomiès)

Prévisions pour 2014

Le conseil municipal tient à rendre hommage à Maurice Besse, ancien conseiller municipal, pour la continuité des services qu'il rend à la commune (rampe appartement, volet...) Merci Maurice.

La municipalité a embelli la mairie en refaisant le crépi vieillissant. Le montant des travaux s'élève à 14 327€. Dans le même temps, les fenêtres de la salle du conseil ont été changées; Maurice va réaliser les volets du bureau du maire.

La CUMA envisage de prolonger son bâtiment en achetant 560 m² de terrain à la commune.

L'achat d'une épareuse est envisagé; les entreprises locales ont été sollicitées. Tous les devis seront étudiés afin de retenir l'offre la plus avantageuse. Le conseil municipal veillera au bon rapport entre le prix et les services possibles.

Il est envisagé d'agrandir le parking des appartements du couvent de façon à ce que les locataires aient un espace libre devant leurs fenêtres. Le stationnement des voitures se fera un peu plus en retrait par rapport à aujourd'hui.

Travaux et entretien

Déneigement et voirie

Le déneigement de la commune est un poste budgétaire important (entretien et amortissement du véhicule (3 600€ il y a 2 ans et 6 841 € cette année), salaire et charges des 2 chauffeurs); en effet nous avons plus de 28 km de routes à déneiger et à entretenir. Afin de maintenir un service de cette qualité dans la durée, nous devons tous être conscients que le remplacement éventuel du chasse-neige sera un lourd investissement pour la commune, du fait que les dotations de l'état fondent comme neige au soleil.

Il est rappelé que la priorité du déneigement est donnée au trajet du transport scolaire ; viennent ensuite les différents axes de la circulation. Il est précisé que tout est mis en œuvre pour que le déneigement soit effectué sur la totalité de la commune dans les meilleurs délais.

L'entretien des routes se fait sous la compétence de la Communauté de Commune, c'est l'entreprise EGTP d'Espalion qui a le marché. Pour cela la commune reverse à la Communauté de Communes pour l'entretien et l'investissement de la voirie 37 976€ par an. La réfection de différents tronçons de routes communales effectuées depuis plusieurs années a utilisé la totalité du budget ; par conséquent il n'y aura pas de travaux effectués cette année sur les routes communales.

Toutes les rues du village ont été balayées ce printemps par notre employé Jean Sorrel.

Notre conseiller municipal Jeannot Salvan, assure le suivi des travaux et la gestion du temps de l'employé communal. Merci pour son dévouement.

Si vous constatez des travaux à réaliser, n'hésitez pas, allez à la mairie, un cahier est à votre disposition pour cela.

Opération Cœur de Village

C'est le Cabinet Droit de Cité (Rodez) qui a été retenu pour cette opération. Un Avant-projet doit être présenté pour septembre.

C'est un programme mené avec l'appui du Conseil Général.

- mettre en valeur le patrimoine naturel et architectural
- améliorer les accès et sécuriser les zones de circulation et les passages piétons
- aménager des espaces verts et des zones de stationnement.

Il a été demandé au cabinet d'architecte de nous proposer une solution moins onéreuse et plus fonctionnelle. La première solution d'aménagement de la place centrale était esthétiquement très belle mais avait un coût important.

Eclairage public

Les travaux pour la mise en place de l'éclairage public des hameaux (Moulhac – Le Duc – Le Cayrel – Condors – Linars – Pomiès – La Bessière et Longueroque) s'élèvent à 15 323€ avec une subvention de 6 500€. A cela il faut rajouter la pose des coffrets électriques pour un montant de 5 479€; cette opération a eu lieu en novembre 2013. Les travaux de réalisation, par l'entreprise PIGOT de Laguiole devaient être terminés depuis cette date; hors à ce jour seuls les villages de La Bessière, Linars, Moulhac et du Duc ont leurs lampadaires posés ; les autres hameaux attendent Après plusieurs relances verbales restées infructueuses, un premier courrier a été adressé à cette entreprise sans effet. Un second courrier a été envoyé avec mise en demeure de terminer les travaux pour le 31 juillet au plus tard. A défaut, nous nous réservons la possibilité de dessaisir l'entreprise de son marché. Nous ne souhaitons pas en arriver là.

Lotissement

Le conseil municipal est toujours à la recherche d'un terrain qui pourrait être moins excentré que celui de l'entrée du village. Des discussions avec un propriétaire sont en cours.

Ce sujet est toujours une priorité pour le conseil. Il faut faire venir dans notre village des nouveaux habitants pour maintenir en vie l'école et pallier à la baisse de la démographie de la commune.

Le Syndicat de la Viadène

M. René Delmas, Maire de Saint-Amans-des-Côts, a été réélu en tant que Président du Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable de la Viadène.

Cette année verra l'achèvement de la 4^{ème} tranche de travaux pour un coût de 373 953 € H.T.

C'est l'entreprise GCTS Servant qui a obtenu le marché. Les travaux ont débuté à l'automne mais en raison d'une période hivernale très humide, ils ont été fortement retardés.

Suite à notre demande, le village de Condors sera alimenté au cours de cette tranche à partir de Linars.

Trois bornes à incendie (à charge de la commune) ont été posées. Il est formellement interdit d'y puiser de l'eau.

La borne située à côté de la salle polyvalente est prévue pour cet usage et est réservée aux habitants de la commune.

Urbanisme - 1er semestre 2014

Permis de construire :

- Mme Jeanne-Marie LAUTARD CECILLE – Extension sur le manège équestre existant (Le Puech)
- CUMA de Curières - Extension du hangar existant (Le Troncas)
- LUTRAND Sébastien – Construction d'un garage (La Sentinelle)

Déclaration de travaux :

- SARL Zénith LG – Pose de générateurs photovoltaïques en toiture (Le Puech)

Fleurissement du village

Comme chaque année, nous avons procédé au fleurissement du village. Il a été décidé d'étendre celui-ci à différents endroits : entrées de Curières, intersection desservant le bas du village, monument aux morts, oratoire, mairie, couvent, jardin public, haut de Curières.

Ainsi cela complète le travail effectué par certains particuliers.

La croix de la place de la mairie et l'entrée de l'église ont été fleuries par Mme Gilberte Bouldoires. Un grand merci pour cette attention qui perdure depuis plusieurs années.

Travaux effectués par l'agent communal 2ème semestre 2013 – 1er semestre 2014

- Déneigement
- Entretien régulier de la station d'épuration (vidange des boues de réception, faucardage des roseaux, ...)
- Nettoyage du cimetière et du monument aux morts
- Nettoyage et balayage des rues du village
- Pose et dépose des décorations de Noël
- Réfection des peintures du logement T4
- Création d'une douche et d'un vestiaire au garage communal
- Aide à la plantation des fleurs et arrosage régulier
- Désherbage
- Epareuse
- Rebouchage des « nids de poules »

- Transport des repas pour la cantine scolaire
- Entretien des abords de la salle des fêtes

Etat-Civil – 1er semestre 2014

Naissances :



- Raphaël CHARDAIRE – le 19 janvier 2014
- Chloé LUTRAND – le 21 février 2014
- Mathis TURLAN – le 14 juin 2014

Décès :



- Lucien Pradel – le 17 avril 2014

Des nouvelles de l'école

Depuis plusieurs années l'effectif de l'école est en hausse : nous sommes à 17 élèves.

La scolarité est assurée par Blandine PASTORI à mi-temps et Céline CULIE pour l'autre mi-temps. Elles sont secondées par Brigitte CROMIERES et Denise TERRISSE.

Les repas sont assurés par la Maison de Retraite Sainte Thérèse de Laguiole. Les enfants ainsi que l'équipe pédagogique apprécient.

Les élèves ont participé à la célébration du 08 mai. Plusieurs sorties scolaires ont été organisées durant l'année : sorties cinéma au Rex d'Espalion, centre de tri à Bozouls.

Dans le courant du mois de juin, une sortie a été organisée à Mondalazac pour visiter le parc animalier, le jardin botanique et le château du Colombier. Pour les plus grands un voyage à Albi, sur le thème de la révolution industrielle au XIXème siècle, a clôturé l'année scolaire.

Lors de la fête votive du mois d'août 2014, l'A.P.E. (association des parents d'élèves) fera une vente de gâteaux sucrés, salés, à la sortie de l'église. Dans l'après-midi une balade en poney sera proposée aux enfants, assurée par l'A.P.E. et l'écurie Cécille du Puech.

L'A.P.E., présidée par Fabienne TURLAN, remercie toutes les personnes qui participent à ces activités.

En cette fin d'année scolaire, nous avons 4 nouvelles inscriptions pour la rentrée de septembre 2014, et 2 élèves nous quittent pour rejoindre le collège. Ce qui portera l'effectif de l'école à 19 élèves.

Réforme des rythmes scolaires

Elle sera mise en place à la rentrée 2014.

Les nouveaux horaires sont :

9H – 12H (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi)

14h – 16h30 (lundi, mardi et jeudi) 13h45 – 15h15 (le vendredi)

Il n'y aura pas de cantine le mercredi.

La garderie sera assurée de 8h à 9h00 (tous les matins) et de 16h30 à 17h15 (les après-midi)

Les activités périscolaires : elles auront lieu de 15h15 à 16h45, le vendredi après-midi. Elles sont gratuites non obligatoires, organisées et financées par la communauté de communes.

Elles prendront effet la deuxième semaine de classe après la rentrée soit le vendredi 12 septembre (la première semaine ce sera de la garderie). Les activités proposées seront menées par un animateur et auront pour thèmes la musique, la botanique, le sport, la culture, le patrimoine, l'environnement et la citoyenneté. Les familles recevront en début d'année scolaire un planning et une fiche d'inscription, elles pourront choisir d'inscrire leurs enfants par période mais devront s'engager sur celle-ci par respect pour le travail de l'animateur.

Un référent (Brigitte Cromières, ATSEM) fera le lien entre l'enseignant et l'animateur. Elle sera présente durant la durée de l'animation ; si l'animateur a du retard ou est absent elle peut assurer une garderie.

Nous souhaitons bonnes vacances à tous les enfants et au personnel enseignant et d'encadrement.

Vie de la commune et Associations

Le samedi 08 février, un groupe de bénévoles organisait la « soirée galettes » qui a réuni une soixantaine de personnes de la commune.

La « soirée crêpes » qui clôturait l'hiver le samedi 15 mars a eu autant de succès que la précédente ; elle a rassemblé environ soixante-dix convives. A cette occasion de nombreuses personnes s'étaient costumées pour fêter carnaval.

C'est désormais une tradition, ces soirées se poursuivent par des jeux de cartes et des jeux de société, fort appréciés par tous les participants petits et grands.

Nous avons célébré l'arrivée du printemps le samedi 19 mai par un « dîner pizzas » qui s'est déroulé au jardin public, poursuivi par une mini randonnée nocturne autour de notre village pour les adeptes de la marche et pour les amoureux de la pétanque par des parties animées.

Une « soirée Kebab » est envisagée pour le mois de juillet.

Le vendredi 1er août, dans le cadre de l'animation de la fête du village, un concours de pétanque sera organisé en soirée. Venez nombreux !!!!!!!!!!!!!!!

Comme chaque année, le trophée ALBERT réunira tous les joueurs de pétanque le dimanche 21 septembre. Le concours sera précédé d'un apéritif et d'un repas.

L'E.J.A.C. (Entente Jeunesse Animation Curières)

Le comité des fêtes a organisé un bal disco le samedi 5 avril auquel il y a eu une bonne participation.

Le 15 juin dernier comme tous les ans a été l'occasion d'organiser le repas du Trap. La météo ayant grandement favorisé la bonne ambiance qui a régné tout au long de la journée. Journée qui s'est achevée devant le feu de la Saint-Jean.



Au programme pour cet été, la fête patronale qui aura lieu les 1^{er}, 2 et 3 août 2014.

Le vendredi sera l'occasion de lancer le week-end avec le traditionnel concours de pétanque organisé par les pétanqueurs du village avec possibilité de restauration sur place (saucisse, frites).

Le samedi laissera place au grand bal disco.

Le dimanche commencera par un déjeuner aux tripoux au Petit Creux suivi de la messe de la Saint-Pierre. Après celle-ci, un vin d'honneur sera offert par le comité des fêtes et une vente de gâteaux sera organisée par l'école publique de Curières.

Tout au long de la journée, des animations diverses pour petits et grands seront proposées comme des baptêmes de l'air ou des balades à poney organisés par les parents d'élèves.

Et enfin, pour clôturer ce week-end vous pourrez déguster un aligot géant accompagné de brochettes de bœuf suivi d'un bal musette animé par Laurent Vergnes. Un grand feu d'artifice sur fond musical terminera la soirée.

Le comité des fêtes tient à remercier les sponsors pour leur soutien financier, l'école et les pétanqueurs pour les animations qu'ils comptent organiser lors de la fête ainsi que toutes les personnes présentes lors de ces différentes manifestations faisant de ces journées une réussite.

L'A.C.C.A.

L'ACCA de Curières comptait pour la saison 2013 : 55 membres. Nous avons réalisé la totalité du plan de chasse attribué à savoir 66 animaux.

Pour la 1^{ère}, en partenariat avec la Fédération des Chasseurs de l'Aveyron, nous avons accueilli les jeunes chasseurs ayant obtenu 21/21 à leur permis de chasse pour une battue aux Cervidés sur notre territoire. Cette belle journée s'est conclue par un Aligot à la salle des fêtes.

Lors du banquet de la chasse où participaient plus de 70 convives, nous avons honoré notre plus ancien administrateur André Burguière (plus de 30 ans au sein du conseil d'administration) en lui remettant la médaille de bronze de la chasse avec une certaine émotion.

Le 15 juin dernier, l'assemblée générale de l'ACCA a eu lieu pour faire le bilan de la dernière saison et préparer la prochaine.



Code GIDE

Le terrain de la « Place d'Estève » situé en bordure de la route Laguiole-Aubrac, a été utilisé pendant les années de guerre 1943/1944 pour diverses missions de parachutage.

Le terrain, homologué par le S.O.A.M. (Service des Opérations Aériennes et Maritimes), a été désigné sous le nom de code GIDE.

Il a été opérationnel à partir du 30 septembre 1943 mais les rigueurs de l'hiver et le climat n'ont permis les opérations qu'à partir du 4 au 5 mars 1944, date du premier parachutage.

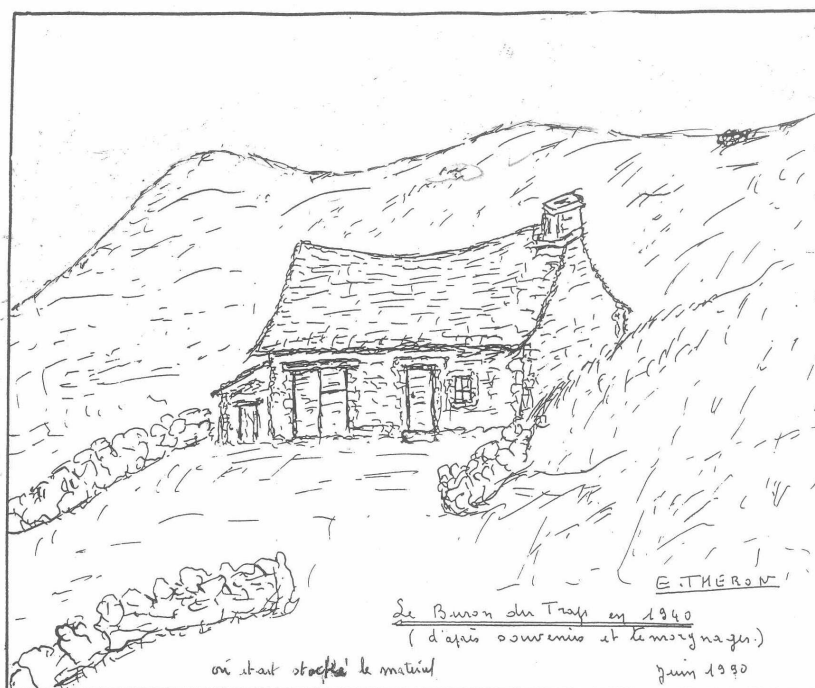
Le matériel était camouflé dans le vieux buron désaffecté du Trap situé pas très loin de Gide.

Les membres de l'armée secrète étaient prévenus des largages par un message radio depuis Londres à travers un mot de passe (ex « la gazelle porte des cornes »).

Le matériel parachuté, et parfois des hommes, étaient acheminés vers le maquis Rolland situé aux Enguilhems.

Ces parachutages ont duré jusqu'aux combats de la Truyère. L'aire de Gide a servi de repère et guidé vers le point de ralliement tous les repliés ; parmi eux un groupe du Mont-Mouchet.

Une stèle située au bord de la route Laguiole-Aubrac signale ce terrain.



Communautés de Communes Aubrac-Laguiole

Suite aux élections municipales M. Philippe Couderc, Maire de Cassuéjols, a été élu Président de la Communauté de Communes Aubrac Laguiole, Mme Geneviève Gasc-Barès et M. Vincent Alazard ont été élus respectivement 1^{er} et 2^{ème} Vice-Président.

Zone d'activités du Troncas

Pour des raisons de sécurité, il nous a été imposé de réaliser un Carrefour de type « Tourne à gauche ». Le département en a pris un tiers à sa charge, le reste incombant à la Communauté de communes soit 196 576€. Ces travaux sont terminés à ce jour. C'est EGTP et la COLAS qui ont réalisé ce chantier.

L'entreprise ALARY va commencer la 1^{ère} tranche de la Zone d'Activités : création d'un bassin de décantation et d'une voie pouvant desservir 2 ou 3 lots avec les réseaux d'électricité, de téléphone et d'eau potable.

L'obligation de la Défense Incendie pour obtenir les permis de construire sur la zone, nécessite que le Syndicat de la Viadène pose une nouvelle conduite d'eau. Ce sera la 5ème tranche des travaux entrepris par la Viadène.

Maison pluridisciplinaire de Santé

Sans doute le plus important par son coût et son utilité, c'est le projet de construction de cette maison. Elle pourra recevoir 3 Médecins, une Sage-Femme, un ou 2 kinés, une Diététicienne, une Orthophoniste... . Un bureau d'accueil sera commun au Centre de Soins actuel et aux autres professionnels de santé.

Bien que les travaux aient eu du retard, elle devrait être opérationnelle pour le début 2015. Nouveau numéro d'appel médecins pour les soirs, week-ends et jours fériés : **3966**.

Cascade du Devez

La réalisation du balisage et de la mise en sécurité de la Cascade a été confiée à l'ONF. Ce circuit, très demandé, va être prochainement ouvert au public, dès que les derniers panneaux d'informations seront posés.

Informations pratiques

Association Passerelle

L'activité de l'association est basée sur la récupération d'articles textiles ; elle participe véritablement à la réduction des déchets textiles et à la protection de l'environnement.

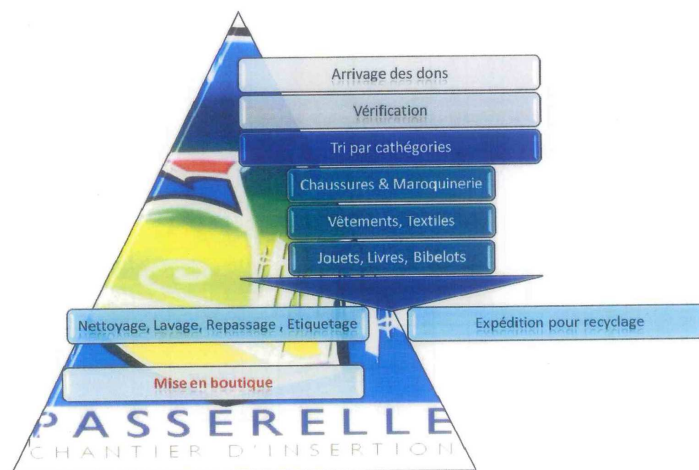
La boutique de l'association PASSERELLE qui se situe Z.A. de la Bouysse (à côté de « Jouet Club ») à Espalion, propose à la vente toute une gamme d'articles (vêtements hommes, femmes, enfants, textiles, chaussures, maroquinerie, jouets, bibelots, livres) à très bas prix, accessibles à tout public. C'est un lieu d'échange et de lien social.

L'association assure également un accompagnement social et professionnel auprès des salariés dans le cadre d'un retour à l'emploi.

Si vous rangez vos placards et/ou votre grenier/cave, au lieu d'aller à la déchetterie où les sacs sont déposés dans des containers exposés au vent et à la pluie, n'hésitez pas à déposer chez PASSERELLE tous vos textiles, vêtements non utilisés, bibelots et autres ; ceux-ci seront triés et recyclés ou mis à la vente.

Merci à tous.

Organisation interne des collectes ou apports



8 | Assemblée Générale 2013 - juin 2014

Défibrillateur cardiaque

Un défibrillateur cardiaque est à la disposition de tous à la salle polyvalente, dans le haut de Curières.

Les pompiers, la Croix Rouge française et l'association Villefranchement-Cœur proposent des initiations à l'utilisation du défibrillateur cardiaque.

Ces formations sont conviviales et ouvertes à tout le monde. N'hésitez pas, cela peut sauver une vie.

Si vous êtes intéressés par une initiation, merci de le faire savoir en mairie.

Associations de soins palliatifs et accompagnement en Aveyron

L'association recherche des bénévoles. Une prochaine formation aura lieu le 2^{ème} semestre 2014.

Contacteur : Marie de TREMONTELS-TARTARY 06.08.43.40.97 ou Nicole NOUVIALE 06.74.55.21.05.

Poubelles

Nous sommes conscients que la disposition actuelle des poubelles devant le cimetière n'est pas idéale. Nous recherchons un autre emplacement. Toutes les suggestions seront étudiées.

Le maire et sa nouvelle équipe vous a présenté son 1er bulletin municipal qui a fait de son mieux pour refléter les derniers mois de vie de la commune. Nous espérons avoir répondu à vos souhaits. Toutefois ne prétendant pas avoir fait la perfection, toutes vos idées sont recevables. Merci à toutes les personnes qui ont participé à son élaboration, notamment à Marion pour sa disponibilité.

Monsieur le Maire, Jean-Marie CAYLA et son équipe.